



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°35

Réunion du : **Mercredi 17 mai 2023** par présentiel et visio-conférence

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME GOFFAUX, MM. LE CAVIL, GORIN, ELLIBINIAN, GUILLAUME (G.C.S.P.).

Assiste : M. MATHIEU (C.D.)

Excusés : : MM. BOUDJEDIR, THOMAS.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

SANCTIONS SUITE A L'ABSENCE DE LA FEUILLE DE MATCH APRES 2 RAPPELS :

25219782 - LE TIR AS CBB / JEUX EN HERBE du 17/04/2023 (FRANCILIENS / C)

A la suite de 2 relances de feuille de match restées sans réponse, en application de l'article 44 du R.S.G. de la LPIFF, la Commission donne match perdu par pénalité à **LE TIR AS CBB**.

JEUX EN HERBE conserve les points acquis et les buts marqués lors de la rencontre :

LE TIR AS CBB : - 1pt / 0 but

JEUX EN HERBE : 3 pts /6 buts

CHAMPIONNAT SAMEDI MATIN

POULE A :

25226549 - SOCRATES CLUB / CHENNEVIERES LES LOUVRES du 03/06/2023

Courriel de CHENNEVIERES LES LOUVRES en accord SOCRATES CLUB pour décaler le coup d'envoi de la rencontre à 9h30. Accord de la Commission.

POULE B :

25226710 - PARIS XIII ES / BRAZIL DIAMONDS du 03/06/2023

La Commission prend connaissance de la levée de l'interdiction de rencontres officielles au STADE DE LA POTERNE DES PEUPLIERS. La rencontre aura lieu sur cette installation à 9h00 (date impérative).

CHALLENGE JEAN VERBEKE

POULE B :

ALICE FOOT - 844406

La Commission prend note du courrier d'ALICE FOOT et de son souhait de participer à la poule A de ce Challenge la saison prochaine.

Concernant le terrain, le club recevra un appel à cotisation émanant du G.C.S.P.

Concernant les problèmes d'engagement et de relevé de compte, la Commission ne gérant pas ces problématiques, invite le club à prendre contact avec le service comptabilité de la LPIFF.

TROPHEES DES CHAMPIONS

○ **SUPP. / JEAN VERBEKE**

25456240 - SUPP. NANTES / CAP12 AS du 15/05/2023

La Commission prend note du courriel de CAP 12 et enregistre le forfait de cette équipe.

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF- FOOT LOISIRS

La Commission organisera une réunion en visioconférence pour tous les clubs concernés par les finales (Samedi matin, Franciliens, Supporters/J. VERBEKE et Challenge du Fair-play) le mercredi 31 mai 2023 à 18h30 (Présence obligatoire).

○ **SUPP/VERBEKE**

La Finale aura lieu le 12 juin 2023 à 20h45 au Stade DEJERINE 1 (terrain d'honneur pelouse synthétique) – Paris 20^{ème}.

SUPP. NANTES / SUPP. PSG

○ **FRANCILIENS**

La Finale aura lieu le 12 juin 2023 à 19h au Stade DEJERINE 1 (terrain d'honneur pelouse synthétique) – Paris 20^{ème}.

SEVRES FC 92 / FC D'ALFORTVILLE 2

○ **SAMEDI MATIN**

La Finale aura lieu le 10 juin 2023 à 11h00 au Stade DEJERINE (terrain d'honneur pelouse synthétique) – Paris 20^{ème}.

FC COPAINS DE MEUDON / CLASSICO V.O.

Prochaine réunion : mercredi 24 mai 2023